

# Comité Régional de Natation

## Compte rendu du Conseil d'Administration du lundi 13 juin 2011

**Présents** : Diane BAILLIEUX, Danielle COLONNA, Nathalie DERVILLIER, Agnès DOIGNEAUX, Liliane DORIQUE, Guilène FAUBOURG, Marc BERTSCH, Jean-Claude CAUSSANEL, Henri FONTAINE, Frédéric GONIER, Franck SCHOTT, Jean CHAPLY (Président honoraire)

**Excusés** : Julie LE CORVOISIER, Patrick DIJOUX, Georges DONVEZ, Jean Jacques LEFEVRE

### **Ordre du jour** :

1. CR de la réunion de bureau du 21 mai
2. Validation de la Sélection Réunion pour les VIII<sup>ème</sup> JIOI proposée par le CTR après les Championnats régionaux des 11 et 12 juin
3. Proposition d'une réunion de bureau le vendredi matin 29 juillet pour entériner les ajustements éventuels induits par les performances espoirs aux Championnats de France
4. La préparation de la sélection
5. Bilan saison 2010/2011
6. Propositions du CTR pour la saison 2011/2012
7. Prochain CA le 6 juillet 2011 au CRN à 18H
8. Homologation Records et MP
9. Journées des 10/ 11septembre SVS/SVB
10. Propositions pour les prochaines assises de l'ORESSE
11. Propositions de récompenses honorifiques FFN

La séance est ouverte à 10 heures 30

### **1. CR de la réunion de bureau du 21mai**

La période de qualification est étendue au week-end du 12/13 mars 2011.

L'ETR, interrogée sur le cas de VIALETTE qui n'a jamais nagé à la Réunion estime à l'unanimité qu'étant né à la Réunion, il n'y pas de raison de l'écarter. Le bureau prend acte.

Regroupement de la sélection le 22 juin à la piscine du front de mer à St-Paul pour un entraînement vers 18 h 00 qui sera suivi par un repas au Grand Baie vers 20 h 00  
Regroupement du 1 au 3 aout au CREPS.

### **2. Validation de la liste des participants aux jeux VIII<sup>ème</sup> des Iles par le CTR après les Championnats régionaux des 11 et 12 juin**

Rappel des critères de sélection (PV d'avril de l'ETR) :

- Prise en compte de l'investissement dans les regroupements/stages de sélection et du collectif,
- Prise en compte de l'investissement dans les compétitions régionales du socle fédéral sur la saison en cours et celles antérieures. S'agissant des nageurs évoluant

hors du département, ils devront à minima répondre aux mêmes exigences (nombre et niveau de compétitions) dans leur région,

- Prise en compte de l'investissement à l'entraînement, soit justifier au moins 5 séances (dont au moins 4 dans l'eau) d'entraînement hebdomadaire.

Les critères de sélection pour les prochains JIOI programmés du 5/08/11 au 14/08/11 sont :

- à l'issue de la période de qualification pour les jeux, mentionnée ci-dessous, seront retenus **deux nageuses et deux nageurs par spécialités** suivant le programme de la compétition. La sélection des nageuses et nageurs éligibles (au regard des éléments cités précédemment) s'effectuera comme suit : **le premier au classement dans chaque spécialité sur la période de qualification**, toutefois cette condition pourra être revue si le niveau de performance est jugé insuffisant, et dans ce cas des performances de nageurs déjà sélectionnées réalisées antérieurement à la période de qualification ou estimées pourront être prises en compte, **et le deuxième sera laissé à l'appréciation du sélectionneur** afin de favoriser l'accès des espoirs.

Une information venant du CROS : il ne pourra y avoir plus de 15 filles et 15 garçons

Le CA souhaiterait que pour les relais il y ait deux nageurs s'entraînant à la Réunion et que priorité soit donnée aux espoirs en cas d'adversité faible.

Le cas de Florent HASSAMBAY a été évoqué, celui-ci ne répond pas à tous les critères de sélection, mais pour des raisons d'études lourdes.

Le CA n'est pas d'accord sur la non application de la règle sénior/espoir sur le 200 dos masculin. Un vote à bulletin secret est fait pour choisir entre Julien LE BRAS et Mathieu BACHMANN.

LE BRAS : 02

BACHMANN : 07

Abstention : 01

Pour le 50 B : STEIMETZ a émis le souhait de le nager, le CA est partagé, certains constatent l'absence de temps de référence et d'autres le fait que sa sélection pour contrer les seules chances de médailles d'or mauriciennes en garçons risque d'être mal appréciée par certains. Vote demandé :

OUI : 05

NON : 05

Il y a égalité.

La voix du Président comptant double, le NON l'emporte.

Le cas de PETIT Ambroise, qui ne remplit pas tous les critères de sélection, notamment par son refus d'intégrer le stage de préparation en AFS est évoqué. Après discussion un vote est proposé toujours à bulletin secret.

Doit-on être indulgent sur ce point du règlement ?

-OUI : 05

NON : 04

Abstention : 01

PETIT Ambroise bénéficie de l'indulgence du CA

La sélection garçons :

BACHMANN Mathieu

BERNET Jean Patrick

CAZANOVE Valentin

CHANE SHUNE Damien

DEBAST Benoit

DELARBRE Hadrien

DIJOUX Jérôme  
HASSAMBAY Florent  
HUOT MARCHAND Benjamin

PETIT Ambroise  
STEIMETZ Boris  
VIALETTE Julien

Liste conditionnelle :

BOBE Alann – DESPREZ Pierre- Yves – INCANA Arnaud

La sélection filles :

BERTSCH Christelle  
BOUCHER Taleen  
FAUBOURG Aude  
HOARAU Auriane  
HOAREAU Mathilde  
HUFFNER Géraldine

LEBRUN Louise  
LEDOUX Perle  
MOREL Alyzée  
MOREL Emma  
VITRY Claire Cécile

Liste conditionnelle :

BOUCHER Aïnoa  
CHOW SHE YEE Jade  
GONIER Charlotte  
INCANA Floriane

ISCAYE Anne Laure  
MUSSARD Rachel  
SCHWAB Solène

Dans cette sélection Anne-Laure ISCAYE qui ne répond pas également à tous les critères de sélection (refus d'intégrer le stage de préparation en AFS) bénéficie au même titre qu'Ambroise de l'indulgence du CA.

Arrêt momentané du CA à 12 h 45.

Reprise de la séance à 15 h 20.

**3. Propositions d'une réunion de bureau le jeudi 28 juillet pour entériner les ajustements éventuels induits par les performances espoirs aux championnats de France**

La date proposée est acceptée.

**4. Journées des 10/11 septembre SVS /SVB**

Faire un projet commun à tous les clubs :

- horaire de 9 h 00 à 12 h 00 le 11 septembre ?
- démonstration des activités du club
- 2 ou 3 intervenants sur la santé

**5. Propositions pour les prochaines assises de l'ORESSE**

Les ligues pluridisciplinaires devraient être prises en compte en tant que telles par l'ORESSE

La prise en compte également du billet d'avion pour les élus des commissions fédérales et les juges arbitres inscrits sur les listes fédérales

**6. Propositions de récompenses honorifiques FFN**

La liste suivante est proposée :

Medaille	Proposable	Date de naissance	IUF	Club sur la saison 2010/2011	Num club	Année d'obtention de la récompense inférieure
Bronze	DIJOUX Partick	18/09/1966	977669	SMAC	299749907	2008
Bronze	FAUBOURG Guilène	07/09/1964	609258	CNSJ	299749325	2009
Bronze	FONTAINE Henri	22/03/1967	609799	CNPO	299744289	2008
Bronze	HASSAMBAY Maryline	27/10/1958	496364	CNSJ	299749325	2009
Vermeil	LECORVOISIER JULIE	12/08/1946	41302	CNSJ	299749325	2005
Vermeil	SCHOTT Franck	16/05/1970	57817	ASEC	299749108	1996
Or	CHAPLY Josette	01/01/1932	41301	CNSP	299743858	2003
DR	FLOC'H Patrick	31/12/1961	944578	CNSP	299743858	
DR	BAILLEUX Diane	08/05/1980	299581	ASEC	299749108	
DR	DORIQUE Liliane	03/11/1954	609542	ONR	299743426	
DR	REY Lionel	28/10/1965	1033701	SMAC	2997499707	
DR	TAVENARD Marie	20/05/1984	74895	Aquanautes	299740001	
DR	GONIER Frédéric	16/01/1965	1133755	CNSJ	299749325	
DR	LAUDE Steve	20/05/1973	36762	SMAC	299749907	
DR	BIRIEN Grégoire	06/02/1979	45484	CNPANON	299744341	
DR	BONMALAIS Jimmy	01/10/1962	1030848	CNPANON	299744341	
DR	DELARBRE Alain	09/12/1951	412827	CNSJ	299749325	

Après un vote à bulletin secret Philippe PAYET est retiré de la liste n'ayant pas obtenu le nombre de voix nécessaire.

## 7. Courrier

AG du CNSJ : M. CHAPLY représentera le président indisponible à cette date.

Conseil Régional : subvention de 31 000 € (dont 25000 € pour le meeting et 6000 € pour la formation des cadres)

CROS : validation des règlements techniques des Jeux des Iles

ORESSE : PV de l'AG  
Cotisation à l'ORESSE : 200€

Préfecture : récépissé de l'agrément de l'ERFAN en tant qu'organisme de formation

Mayotte : demande son affiliation à la FFN

Saint-Denis : date des vidanges des différentes piscines des dates sont données pour les stages de regroupement de la sélection de la réunion :

- chaudron du 20 juin au 11 juillet
- Moufia du 12 au 31 juillet
- La Source du 21 au 31 juillet

Le Tampon : confirmation des dates pour le CNSJ à savoir du 20 juin au 17 juillet à Trois Mares et du 18 au 30 juillet à Roland Garros

La réunion n'apparaît pas dans le classement national des interclubs Benjamins, une réclamation va être faite.

Le Lycée Pierre Poivre : recrute pour sa section sportive pour la prochaine rentrée.

Oliver GONZALES postule pour un poste d'entraîneur.

EDF : demande de précisions supplémentaires pour la demande de partenariat.

## **8. Divers**

On a deux juges inscrits sur la liste fédérale. Dans le cadre de leur déplacement le CA avait adopté le paiement d'un forfait logement. Cependant dans le cas où la FFN prendrait en charge ce logement, il est proposé au CA de reporter le montant de ce forfait sur le billet d'avion.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les autres points de l'ordre du jour n'ont pas pu être évoqués.

La prochaine réunion du CA est fixée au 08 juillet 2011.

Fin de la séance à 17 h 10.

**Guilène FAUBOURG**  
**Secrétaire Générale**